

Réunion du groupe Loutre national

Lundi 13 décembre 2021

Visioconférence

Ordre du jour

14h30 – 17h00 :

- Tour des régions ;
- Bilan sur l'avancée de l'animation nationale du PNA Loutre 2019-2028 et projets à venir en 2022

Présents : Marie ABEL (Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin - GMHL), Marc ARTOIS (Groupe d'étude des mammifères de Lorraine - GEML), Mélanie AZNAR (Groupe mammalogique d'Auvergne - GMA), Bastien THOMAS (Groupe mammalogique normand - GMN), Xavier BIROT-COLOMB (LPO Auvergne-Rhône-Alpes), Olivier HESNARD (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des collines normandes - CPIE 61), Léa FERRAND (ex-Société française pour l'étude et la protection des mammifères - SFPEM, Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement - GREGE), Pascal FOURNIER (GREGE), Nicolas FUENTO (LPO PACA), Marie HANSER-MASSON (SFPEM), Robin LHUILLIER (LPO PACA), Marine MUSSARD (service civique LPO), Meggane RAMOS (Groupe mammalogique breton - GMB), Thomas RUYS (Groupe de recherche et d'investigation sur le faune sauvage - GRIFS), Franck SIMONNET (secrétaire national du groupe Loutre à la SFPEM).

Excusés : Maxime BELAUD (Nature En Occitanie - NEO), Jean-Michel CATIL (NEO), Ondine DUPUIS (LPO Franche-Comté), Camille FRAISSARD (LPO Occitanie DT Hérault), Miguel GAILLED RAT (Vienne Nature), Hélène JACQUES (SFPEM), Damien LERAT (Société d'histoire naturelle d'Autun - SHNA), Benoit MARCHADOUR (LPO Pays de la Loire), Emile PONCET (Conservatoire d'espaces naturels - CEN Occitanie), Fabien SANÉ (Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement - ALEPE), Thierry TOURNEBIZE (Parc naturel régional (PNR) de la Forêt d'Orient), Angélique VILLÉGER (Sologne nature environnement - SNE).

Absents : Christian ARTHUR (SFPEM), Christian BOUCHARDY, Romuald DOHOGNE (Indre Nature), Charles DUPÉ (Les Naturalistes Vendéens), Charles LEMARCHAND, Anthony OLIVIER (Tour du Valat), Jean-Philippe PAUL (LPO Franche-Comté), Raphaël MATHEVET (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - CEFE CNRS), Daniel SIRUGUE (PNR du Morvan), Jacques THIRIET (Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace - GEPMA).



Tour de table de l'actualité en région

Auvergne – Rhône – Alpes

La déclinaison du plan en région est co-animée par la LPO AuRA (ancienne région Rhône-Alpes) et le Groupe Mammalogique d'Auvergne (ancienne région Auvergne) depuis 2021.

Un travail d'inventaires a été réalisé pour l'actualisation des inventaires ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), ainsi qu'un retour d'expérience sur le franchissement d'ouvrages hydrauliques.

Dans le cadre de contrats vert et bleu, des pré-diagnostic ont été réalisés pour de futurs aménagements d'ouvrages, dans le cadre de l'action sur la réduction de la mortalité d'origine anthropique.

Remarque : la formation des services de l'Etat (Directions interdépartementales des routes (DIR), DREAL, OFB, etc.) et des autres gestionnaires de voies de transport (département, etc.) est une bonne entrée pour la sensibilisation à cet aspect mortalité de loutres.

Le GMA a été sollicité quelques fois pour de la prédation sur des piscicultures, mais aucune solution satisfaisante n'a pu être proposée, faute de moyens. Les pisciculteurs concernés avaient des difficultés pour le financement de systèmes de protection.

Bretagne

Des conventions ont été passées entre le Groupe Mammalogique Breton et les conseils départementaux (CD) Ille-et-Vilaine, Côte d'Armor et Loire-Atlantique pour la réalisation de diagnostics d'ouvrages et du conseil d'aménagements pour faciliter leur franchissement.

Une convention similaire est passée depuis une dizaine d'années avec la DIR Ouest. Un modèle type de convention peut être communiqué sur demande aux structures qui souhaitent monter également ce genre de partenariat.

Des cadavres sont collectés chaque année et une séance d'autopsie a été réalisée avec le concours de l'école vétérinaire de Nantes.

Concernant le suivi de l'espèce en Bretagne, une veille est faite sur les secteurs où aucun indice n'a été observé depuis 5 ans, ainsi que sur les fronts de recolonisation (notamment en Ille-et-Vilaine).

Une journée de sensibilisation a été organisée à destination des élus, des fédérations de pêche, des structures de sport de nature (kayak). Une plaquette est en cours de réalisation (sortie prévue en 2022).

Centre Val de Loire

En 2021, Sologne Nature Environnement a mené 3 projets sur la Loutre :

- Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – BEUVRON (CD41, Agence de l'eau Loire-Bretagne - AELB), comprenant :

- l'aménagement d'un encorbellement en faveur de la Loutre à Cellettes (41) après prospection sur le Beuvron et note de dangerosité de ponts départementaux en 2020 (Office français de la biodiversité - OFB, Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron - SEBB),
- le suivi par piège photographique mensuel de l'encorbellement,
- l'établissement d'une convention « Havre de Paix » avec la commune de Cellettes,

- Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – COSSON (CD41, AELB) comprenant :

- des prospections sur le Cosson avec OFB, SEBB, Domaine de Chambord, Fédération des chasseurs (FDC) 41,
- l'évaluation de dangerosité de ponts départementaux sur le Cosson,

- Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire - Opération « Havre de paix » pour la Loutre en Sologne – CD41 – AELB

- des prospections visuelles mensuelles sur la plage de Villefranche-sur-Cher (41),
- un suivi par piège photographique mensuel sur la plage de Villefranche-sur-Cher (41),
- l'établissement d'une convention « Havre de Paix » avec la commune de Villefranche-sur-Cher.

SFEPM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32

C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,

18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

Grand Est

Aucune action n'est menée depuis des années en anciennes régions Alsace et Lorraine, où aucun signe de loutre n'a été observé depuis plus de 10 ans. La recolonisation se fera probablement plus rapidement par les pays frontaliers (Belgique, Luxembourg, Allemagne).

Nouvelle-Aquitaine

Thomas Ruys pour le Groupement de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS) reprend fin 2021 l'animation de quelques actions du PNA Loutre en ancienne région Aquitaine. Les actions prioritaires seront :

- la mise en place d'un réseau de collecte (prélèvements tissus, cadavres) – autopsie réalisée par le GREGE,
- des aménagements d'ouvrages à mutualiser Loutre / Vison d'Europe,
- de la sensibilisation et information,
- de la médiation Loutre et pisciculture.

Le GREGE fait remonter qu'un projet de programme LIFE se met en place en Espagne pour le Vison d'Europe, dont les actions pour réduire les collisions routières pourront bénéficier à la Loutre également.

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin a produit en 2021 des fiches actions à destination des aménageurs et des communes pour réduire le risque de collisions routières.

L'association souhaite, en Limousin, travailler sur l'étude des xénobiotiques et leur(s) impact(s) sur la dynamique de population des loutres. Après discussion avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la **création d'un groupe de travail national a été suggérée pour 2022.**

Le GREGE souhaite que l'étude des produits toxiques aigus de type anticoagulants, que l'on retrouve encore sur des loutres autopsiées suite à une collision, reste une priorité.

La question est posée : faut-il refaire un état général des contaminations sur les cadavres collectés, et rechercher de nouvelles molécules ?

Franck Simonnet (GMB) rappelle qu'un article a été publié dans l'Echo du PNA n°13 sur la valorisation des cadavres de loutres en Bretagne, et qu'une discussion est en cours avec l'école vétérinaire de Nantes pour exploiter les prélèvements d'organes récoltés lors des précédentes autopsies.

Normandie

A l'instar du GMB, le Groupe Mammalogique Normand a une convention de partenariat avec la DIR nord-ouest, ainsi qu'avec le conseil départemental de la Manche et du Calvados pour la réalisation de diagnostic d'ouvrages.

Un financement de la DREAL et du conseil départemental du Calvados a permis en 2021 de mener des prospections sur des fronts de recolonisation, dont certaines communes avec le GMB. Un cadavre de loutre découvert à Caen fin juin 2021 à proximité d'un ouvrage géré par le conseil départemental du Calvados a conduit à la proposition d'un aménagement pour en faciliter le franchissement et réduire le risque de collision routière.

Le CPIE 61 a mené en 2021 des inventaires Loutre sur le Bassin de l'Orne (bassin historique des populations normandes).

Un constant alarmant est fait : sur des secteurs où la Loutre paraissait bien implantée, celle-ci régresse. Cette nouvelle fait écho à la situation observée en Bretagne l'an passé, le problème étant que les financeurs prennent son retour pour acquis et ont tendance à limiter les nouveaux financements. Dans un secteur anciennement dynamique et peuplé se situent plusieurs piscicultures, dont certaines pour diverses raisons n'ont pu mettre en place les systèmes de protection conseillés. Il a été observé que les populations de loutres chutaient depuis.

Par ailleurs, deux cadavres ont été découverts en 2021, dont un collecté.

Marc Artois suggère que l'apparition temporaire d'indices suivi d'une disparition peut effectivement indiquer un milieu hostile. Il serait donc utile d'enregistrer ces situations pour essayer de les analyser

SFEPM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32

C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,

18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

ensuite et d'essayer d'identifier des facteurs de risques pour l'espèce (en référence à la théorie des « sources » et des « puits »).

Olivier Hesnard mentionne que la disparition des indices de présence de la Loutre a pu être constatée en Normandie suite à l'arasement de certaines retenues d'eau.

Occitanie

Un travail a été fait en 2021 sur le conventionnement de havres de paix notamment en Haute-Garonne sur les sites gérés par Nature En Occitanie. Des prospections Loutre ont été organisées sur la Garonne, entre Toulouse et Moissac, qu'il est prévu de valoriser en produisant un état des lieux de la répartition de l'espèce à l'ouest de la Garonne.

De son côté, le CEN Occitanie a collecté des données opportunistes de présence. L'établissement de conventions « Havre de Paix » se poursuit avec une convention signée avec l'Institution Adour, et d'autres en projet avec des particuliers (aboutissement prévu en début 2022). Un cas de mortalité due à une collision routière est à déplorer sur la commune de Canet-en-Roussillon, le cadavre a été récupéré par l'OFB qui a procédé à des prélèvements de tissu pour analyse génétique.

Le CEN et NEO ont déposé en partenariat une fiche actions auprès de la DREAL pour l'année 2022 (pour l'instant sans réponse), incluant 5 sous-actions en lien avec le PNA Loutre :

- actualiser et suivre la répartition de la Loutre en Occitanie,
- expertise et assistance sur les points de collisions routières,
- création de havres de paix,
- formation, sensibilisation et médiation,
- structuration d'un réseau Loutre en région.

Sud

Le réseau des prospecteurs s'est renforcé en 2021. L'espèce continue son mouvement de colonisation, et a fait son apparition dans les Hautes-Alpes. Un protocole de prospection particulier a été mis en place en Camargue, où le protocole standard (linéaire de 600 m) n'était pas applicable.

Une formation avec des syndicats de rivière a débouché sur un partenariat avec la LPO PACA.

Avancée du travail d'animation nationale et projets à venir en 2022

- L'appel à contribution a été lancé pour la transmission des données pour la mise à jour des cartes de répartition et mortalité de la Loutre d'Europe en France. L'objectif est de produire cette carte avant la fin du premier trimestre 2022.
- Une subvention a été obtenue auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour la constitution des kits de prélèvements sur cadavres de loutres. L'achat du matériel et la distribution de ces kits est prévue début 2022. Ces prélèvements pourront être stockés au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) à Paris. Une convention de partenariat est en cours de mise au point. L'objectif est de tenir ces échantillons à disposition des scientifiques qui en feraient la demande. Pour l'instant, Johan Michaux continue d'utiliser ce type d'échantillons pour le suivi génétique des populations de loutres.

Remarque : Prévoir une note pour les cas d'empoisonnement avec une marche à suivre (contacter le réseau SAGIR immédiatement pour collecte du cadavre et autopsie rapide, la congélation lors du stockage pouvant détruire les lésions).

- Un partenariat a été mis en place à la fin de l'été 2019 entre la SFEPM et l'entreprise Gifts for Change pour la vente de bracelets à l'effigie de la Loutre dans les enseignes Nature & Découvertes. Pour chaque bracelet vendu, 1€ est ainsi reversé à la SFEPM. Ce partenariat a pour objectif de financer les centres de soins pour la faune sauvage pour l'accueil de loutres d'Europe. Le premier centre de soins à bénéficier des fonds ainsi récoltés a été « Panse-Bêtes », en Auvergne-Rhône-Alpes. Un nouveau dossier a été monté cette année concernant la réhabilitation des installations destinées aux loutres du centre de Tonneins qui a rouvert à l'été 2020.

Un groupe de travail doit être constitué sur le cadrage de la procédure de relâcher des loutres en détresse.

SFEPM - SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32

C/o Muséum d'Histoire Naturelle, 19 allée René MENARD,

18000 BOURGES – Tél : 02 48 70 40 03 - E-mail : contact@sfepm.org

- La SFEPM souhaite monter deux projets LIFE, un au niveau de la frontière nord-est (Belgique, Allemagne, Luxembourg) et le second au niveau des Alpes (Italie). Des contacts ont été pris avec des structures de l'autre côté des frontières.
- Une subvention a été obtenue auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation d'une campagne nationale de suivi des exploitations piscicoles expertisées par le passé, la réalisation de nouvelles expertises et la mise à jour de la plaquette « Loutre et pisciculture ». Un dossier est également en cours d'instruction auprès de la Fondation Nature & Découvertes, avec un budget réparti entre expertises, développement de nouveaux systèmes de protection contre la prédation par la Loutre, étude sur le risque de prédation en étang.
- Une subvention a été obtenue auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour la création d'une plaquette « PNA Loutre » en 2022. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Fondation Nature & Découvertes pour la création de plusieurs kakémonos sur la Loutre et l'opération Havre de Paix en 2022 pour créer un début d'exposition itinérante.
- Le COPIL national devrait avoir lieu courant mars 2022. La rédaction du bilan de l'animation du PNA Loutre sur l'année 2021 a commencé, et les structures régionales ont déjà été sollicitées pour le compléter (relance prévue début janvier 2022) pour pouvoir produire un bilan avant le prochain COPIL.

La réunion est close à 17h00 et le secrétaire remercie tous les participants.

Marie HANSER-MASSON, animatrice du PNA Loutre 2019-2028
08/03/2022